

# COMPTE RENDU DE LA CDA

## DU 19/12/2016

**Présents** : Georges BOITEAU, Bernard DAMMANN, Ludovic GLAZIOU, Geoffroy LEMBERT, Nicolas MARY, Patrick GAUTIER.

**Excusé** : Alain LEMBERT

### **Préambule :**

Patrick Gautier lit le courrier « démission », reçu par Michel AUDOUARD de la part d'Hugues GAMPER dans lequel celui-ci informe les membres du Comité de sa démission de la CDA 17. Dans ce courrier Hugues présente également ses excuses à Nicolas MARY suite au grave incident du dernier stage JAJ. La commission d'arbitrage prend acte de sa démission.

### **1/ Désignations :**

La réunion débute à 19H30 par les désignations des weekends : du 7/8 janvier, du 14/15 janvier, du 4/5 février et 11/12/février.

Fin des désignations à 22H00.

### **2/ Stage JAJ du 4 décembre 2016**

20 JA présents. Bon niveau en général. Ce stage a permis de travailler les gestes, les déplacements et placements, la modulation des coups de sifflet.

Les JA ont assisté à une rencontre de – 17 Filles avec échanges et discussions après le match avec les arbitres officiant sur le match de N2. Puis ils sont entrés avec les joueurs du match Saintes / Toulouse en N2. (Merci au club de Saintes d'avoir permis cette mise en valeur de nos jeunes arbitres). Merci également à Nicolas pour l'idée !!!

Il restera 2 stages (réservés) aux arbitres départementaux pour parfaire leurs connaissances, à savoir :

le 12/02/2017 à Saintes et le 22/04/2017 à Rochefort.

### **3/ Stages d'arbitrage adultes**

Les 3 stages obligatoires pour nos arbitres ont été effectués par tous les arbitres (manque 2 arbitres qui seront vus sur des suivis personnalisés cette fin de saison). Excellent accueil pour ce dernier stage à St Jean d'Angély (comme d'habitude). Il a été convenu avec les stagiaires dont la note a été inférieure à 10 sur le QCM de ce stage qu'ils recevront un nouveau QCM avec obligation d'avoir 10/20 à celui-ci pour continuer à arbitrer. Ils peuvent s'aider du code d'arbitrage.

### **4/ Ecoles d'arbitrage**

11 clubs ont envoyé au Comité des demandes de labélisation « Ecoles d'Arbitrage » :

- Aunis, Haute Saintonge, Oléron, Pons-Gémozac, Ré, Rochefort, Royan, Saintes, St Hilaire/St Jean, St Xandre et Surgères.

Fin de la réunion à 23h15, suivi du traditionnel repas, convivialité oblige.